



VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 15 OCTOBRE 2024 PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le code de la route
- Afin de permettre le bon déroulement de la cérémonie de commémoration du 11 novembre 2024, qui aura lieu aux abords du Monument aux Morts ;
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans un but de sécurité publique ;
- Vu l'intérêt général ;

ARRETE :

Article 1^{er} : La circulation des véhicules sera interdite le lundi 11 novembre 2024 de 8h00 à 13h00 :

- Rue de Bourgogne, de la place Henri IV à la rue du Tacot,
- Rue de l'Eglise, de la rue de Bourgogne à la Place du Marronnier,

Article 2^{ème} : La signalisation sera mise en place par les services techniques.

Article 3^{ème} : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801097-20241015-2024-104-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2024

Publié sur le site internet de la commune le 15.10.2024

Le Maire,
Gilles BUREAU

